



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
VAUCLUSE

Date de la convocation :
13.03.2025

Nombre de membres en exercice	Présents	Votants
24	17	19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
D'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
DE LA REGION DE SAULT

Séance du 19 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mars à neuf heures, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable et d'Assainissement de la Région de Sault, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle polyvalente de Sault, sous la présidence de Monsieur Claude LABRO, Président.

Étaient présents : Michel ARCHANGE, Agnès AUBERT, Henri BONNEFOY, Sébastien BRUN, Serge CAPDEGELLE, Mireille DELMAS-BELLON, Cyril FALQUES, Jean-Stéphane FRANCESCHI, Michelle FRANCOIS, Claude LABRO, Jean-Noël LEUCK, Pierre LOUIS, Magali MALAVARD (suppléante), Marcel MILLOT (suppléant), Frédéric PASTEL, Elisabeth SIGNORET, Gérard UGHETTO

Étaient absents excusés : Corinne BOUYSSOU remplacée par sa suppléante Magali MALAVARD, Maurice FORNO, Jean-Pierre RANCHON remplacé par son suppléant Marcel MILLOT, Martine SALVAGNO,

Étaient absents non excusés : Estelle FAGOT, Alain GABERT, Renaud GABERT, Angélique PASCAL, Éric POPEE

Pouvoirs : Maurice FORNO à Michel ARCHANGE
Martine SALVAGNO à Claude LABRO

Secrétaire de séance : Magali MALAVARD

OBJET : 4EME PROGRAMME D'ECONOMIE D'EAU — DEMANDE D'AIDE AUPRES DES SERVICES DE L'AGENCE DE L'EAU RMC

Monsieur le Président rappelle aux membres présents la Délibération N° 2024-30 du 19 décembre 2024 par laquelle le Président est autorisé à solliciter l'aide financière de L'Agence de l'eau RMC pour la réalisation du 4^{ème} programme d'économie d'eau.

Le projet initial, d'un coût prévisionnel de 434 883,00 € HT, concernait les travaux de recherche et de réparations de fuites ci-après sur les communes de Aurel : Plan Perdu (conduite Millet), Sault : Chemin du Vallon et Saint Christol : Route de Sault.

Monsieur le Président qu'après nouvelles études, il convient d'étendre les travaux de recherche et de réparations de fuites à la commune de Saint Trinit : Route de Ferrassières.
Le montant définitif prévisionnel des travaux s'élève à 773 000,00 € HT.

Il invite le comité syndical à solliciter l'aide financière de l'Agence de l'eau RMC conformément au plan de financement prévisionnel suivant :

COÛT ESTIMATIF DE L'OPERATION		PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE L'OPERATION		
Nature des dépenses	Montant prévisionnel HT	Ressources	Montant HT	Taux (%)
Maîtrise d'œuvre	40 387,50 €	DETR *	300 000,00 €	50,00%
Imprévus	30 221,00 €	AGENCE DE L'EAU RMC	180 000,00 €	30,00%
Travaux	702 391,50 €	Sous Total des Aides Publiques (HT)	480 000,00 €	80,00%
		Autofinancement/ Emprunt	293 000,00 €	20,00%
COÛT TOTAL PREVISIONNEL (HT)	773 000,00 €	TOTAL DES RECETTES PREVISIONNELLES (HT)	773 000,00 €	100,00%

*DETR : plafonnement réglementaire de la dépense subventionnable fixé à 600 000,00 € HT

LE COMITE SYNDICAL,

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré ;

DECIDE A L'UNANIMITE

- **D'ACTER** le 4^{ème} programme d'économies d'eau pour un montant prévisionnel de 773 000,00 € HT
- **DE SOLLICITER** l'aide financière des services de l'Agence de l'eau RMC pour réaliser l'opération
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son suppléant à effectuer toutes formalités utiles se rapportant à cette délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

La Secrétaire de séance,
Magali MALAVARD



Le Président,
Claude LABRO

